

Publié le 12 juin 2012

Puy Saint-Vincent : L'été pour fidéliser la clientèle

Dans le village de Puy Saint-Vincent (Hautes-Alpes), le tourisme estival reste modeste. Il n'en insuffle pas moins une dynamique propice à la fidélisation des touristes tout au long de l'année.



Situé aux portes du Parc national des Ecrins, dans les Hautes-Alpes, le village de Puy Saint-Vincent joue comme la plupart des stations de montagne du département, la carte de la pleine nature pour développer un tourisme estival. C'est la [Sem Les Ecrins](#) qui est chargée de faire fonctionner les principales infrastructures permettant d'attirer les visiteurs. En premier lieu, il y a les remontées mécaniques. La station en possède 12 mais l'été venu, seules trois d'entre elles sont mises en exploitation, c'est suffisant pour proposer une offre variée aux randonneurs à pied et aux vététistes. Ces derniers peuvent évoluer sur une trentaine de kilomètres de pistes rouges et bleues balisées et sécurisées. On y accède via les remontées, mais le chargement des vélos nécessite des aménagements particuliers sur les télésièges. Pour préparer la saison 2012, la Sem y a consacré 25 000 €, ce qui fait dire à son directeur Jean-Claude Anthouard, que « le VTT reste une activité peu rentable mais incontournable, qui permet toutefois d'insuffler une dynamique qui rejaillit sur les autres produits proposés ».

L'été propice à la fidélisation des clients

A Puy Saint-Vincent, la saison hivernale reste en effet la principale source de revenus. La Sem y génère 7 M€ de chiffre d'affaires quand l'été ne lui apporte au mieux que 170 000 €. Le site reste une station de village, propice aux amoureux des grands espaces, d'un cadre familial, mais l'offre y est aussi diversifiée. Ainsi la Sem gère la piste de luge d'été de 750 mètres de développé. Elle installe dans le village des structures gonflables pour permettre aux plus petits de s'amuser. Elle exploite également la piscine et le cinéma municipaux, deux attractions de premier ordre. Le rôle de la Saem les Ecrins, dans le cadre de la délégation de service public qu'elle a signé avec la mairie de Puy Saint-Vincent est la gestion des infrastructures mise à sa disposition ainsi que les investissements concernant le renouvellement de celles-ci (remplacement, création de nouvelles remontées mécaniques ou pistes de ski, numérisation du cinéma, etc.). Au cours des dix dernières années la Saem les Ecrins a investi plus de 30 millions d'euros pour améliorer son domaine skiable.

Même si le chiffre généré par le tourisme estival reste modeste, ces retombées ne sont pas négligeables pour les professionnels du tourisme et les commerçants de la station. La Sem qui emploie jusqu'à une centaine de personnes l'hiver a pu pérenniser 27 emplois tout au long de l'année et recrute une dizaine de saisonniers supplémentaires l'été. De plus, elle voit aussi dans les activités estivales « un outil de fidélisation des touristes ».